




La zone humide de La Motte et Liroux - Code 19

SUPERFICIE		COORDONNÉES CENTRALES
 ZCc	0 ha	X : 175768
 ZCr	2,95 ha	Y : 139813
 ZD	43,56 ha	

Cette zone est constituée d'une prairie abandonnée abritant des joncs (*Juncus* sp.) et des masettes (*Typha latifolia*) au sud de la rue de la Peau de Chien, en face du château-ferme de Liroux.

Plus en aval, au nord de pâtures pour chevaux comportant des éléments arborés, le site abrite des plantations d'aulnes glutineux (*Alnus glutinosa*) et des plantations d'essences exotiques en milieux alluvial, des plans d'eau eutrophes et des prairies permanentes humides, dont certaines hébergent des plantes aquatiques et des joncs. De nombreux oiseaux sont observés sur le site dont le bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*) qui y est cantonné. Les plans d'eau sont le siège d'importantes reproductions de batraciens.

Dans le contexte agricole environnant et l'importance du réseau écologique à Grand-Leez l'intérêt écologique de la zone est élevé. Cependant, les menaces pesant sur cette zone sont liées à l'eutrophisation et à la pollution des milieux humides et du cours d'eau ainsi qu'à la présence de la renouée du Japon dans la partie sud et aval.

Espèces remarquables

Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*)

Espèces végétales présentes sur le site

Alnus glutinosa, *Callitriche* sp., *Cardamine pratensis*, *Crataegus monogyna*, *Equisetum arvense*, *Fallopia japonica*, *Juncus effusus*, *Lemna minor*, *Lycopus europaeus*, *Mentha aquatica*, *Populus* sp., *Prunus avium*, *Quercus robur*, *Rumex* sp., *Salix* sp., *Scirpus sylvestris*, *Scrophularia umbrosa*, *Taraxacum* sp., *Typha latifolia*, *Urtica dioica*, *Zea mais*,...

Propositions d'actions

- Gérer et restaurer le site suivant les principes développés dans les actions générales proposées dans l'étude;
- Gérer l'invasion de la renouée du Japon (*Fallopia* sp.) dont les clones à proximité de La Motte sont d'une grande superficie; les différentes techniques de gestion mises au point par la Cellule d'appui à la gestion des plantes invasives – Laboratoire d'Ecologie Gembloux Agro-Bio Tech sont disponibles en ligne sur <http://www.fsagx.ac.be/ec/gestioninvasives/Pages/Accueil.htm>
- A proximité du site, rue du Lombart, deux mares privées abritent deux plantes invasives: l'hydrocotyle fausse renouée (*Hydrocotyle ranunculoides*) et le myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum*); différentes techniques de gestion sont actuellement étudiées par la Cellule d'appui à la gestion des plantes invasives – Laboratoire d'Ecologie Gembloux Agro-Bio Tech ;
- Remplacer les plantations exotiques en bordure de cours d'eau (à proximité de la ferme de la Motte) par des peuplements alluviaux ou de la végétation spontanée;

- Enlever les déchets du cours d'eau au niveau de la ferme de La Motte;
- Inventorier les espèces de batraciens se reproduisant sur le site ;
- Envisager la pose de panneaux de sensibilisation aux rôles joués par les agriculteurs au sein du réseau écologique en prenant en exemple la gestion et la création d'une mare dans la prairie située au nord du site.

Illustrations



© Launoy S.

Figure 82 : Prairie humide



© Launoy S.

Figure 83 : Château-ferme de Liroux et peuplement de jonc épars (*Juncus effusus*), de scirpe des bois (*Scirpus sylvestris*) et de masettes (*Typha latifolia*)



© Launoy S.

Figure 84 : Plan d'eau



© Launoy S.

Figure 85 : Prairie humide



© Launoy S.

Figure 86 : Prairie humide à jonc épars (*Juncus effusus*) au nord du site